

« On ne naît pas homme, on le devient », disait Erasme. Ce précepte illustre, issu notamment du courant humaniste - dont la vocation première consiste à affirmer la suprématie de la dignité humaine – éclaire sur cette conviction profonde des plus grands protagonistes de la Renaissance de former les individus à la Raison et de leur inculquer une éducation solide, en adéquation avec les principes de « ce siècle si plein de Lumières », comme le notifiait Rabelais dans une lettre adressée à son ami André Tiraqueau¹. Claude Hours de Calviac, fils de Jean Calviac et frère de Bernard Calviac, est protestant et vit à Genève où il est reçu bourgeois après son bannissement du royaume de France par Henri II en 1557. En 1559, il s’inspire du *Traité de Civilité Puérile*² d’Erasme publié en 1530, diffusé et traduit dans nombreux pays, pour rédiger à son tour un manuel de civilité destiné aux familles et intitulé *La Civile honnesteté pour les enfants, avec la manière d’apprendre à bien lire, prononcer et écrire qu’avons mise au commencement*. (Paris, rue Saint-Jacques à l’Escrevisse, 1560) Un extrait de ce dernier, axé sur les manières de la table, se trouve précisément répertorié dans l’œuvre la plus réputée d’Alfred Franklin, historien de la fin du XIXème Siècle : *La vie privée d’autrefois, Arts et Métiers, mode et mœurs, usages des Parisiens du XIIème Siècle au XVIIIème Siècle*.

Si l’année 1559 correspond d’une part à la mort du monarque français Henri II, elle marque d’autre part la fin des guerres d’Italie entre la France et l’Espagne par l’intermédiaire du Traité de Cateau-Cambrésis. 1559, désigne en outre, la période tourmentée de la Renaissance puisque depuis les années 1520, la menace réelle d’une guerre civile religieuse se propage et se dessine, à laquelle s’ajoutent les crises frumentaires et de peste qui déciment les populations et obscurcissent les grands espoirs des humanistes. Toutefois, si ce siècle est celui de tensions progressivement accumulées, il est également le produit du courant humaniste et de cette période fastueuse qu’a été la Renaissance. L’Humanisme se caractérise par un retour à l’Antique et la volonté de placer l’homme au cœur de la société. Ce mouvement s’appuie essentiellement sur l’éducation et le savoir, censés rendre les individus plus sociables et humains, en opposition avec les habitudes violentes du Moyen-âge. En outre, comme ces qualités ne sont hélas pas automatiquement acquises dès la naissance, il semble impérieux de former prioritairement les enfants grâce aux

¹ FRANCOIS RABELAIS, *Œuvres*, Pierre Jourda, 1962, Tome 2

² ERASME, *Traité de Civilité Puérile*, Editions Mille et Une Nuits

nombreux manuels de civilité dont l'objet consiste à leur enseigner les conventions sociales et règles de bienséance qui régissent les relations entre individus dans toutes les sphères de la vie.

L'extrait du manuel de Claude Calviac permet ainsi l'étude des usages et des rites inculqués aux enfants sur la manière de se comporter à table et de se nourrir au moment des repas. A celle-ci, s'ajoute par ailleurs l'analyse des fondements principaux et des implications des manuels de civilité qui ont incité les précepteurs à les rédiger. En d'autres termes, comment doit se nourrir un enfant et se tenir à table sous la Renaissance ? Dans quelle mesure, ces manuels ont-ils été un objet de distinction sociale, voire un modèle dans la constitution de valeurs tacitement assimilées par l'ensemble des classes sociales ? Nous étudierons en conséquence l'ensemble des conventions exprimées par Claude Calviac sur la manière appropriée de se tenir à table en France, pour ensuite évoquer la tenue adéquate de l'enfant face à la nourriture et se pencher enfin sur les objectifs de ce cérémonial, lesquels lui ont permis de constituer un véritable art de vivre.

Par l'intermédiaire du courant humaniste, la place occupée par l'éducation au XVI^e siècle est si grande qu'elle a incité une majorité de précepteurs à rédiger moult manuels de civilité. Il s'agit pour eux de proposer aux familles un guide pour les aider dans l'apprentissage par leur progéniture de l'ensemble des règles de préséance et de politesse. Or, certaines d'entre elles ne sont pas toujours connues. Calviac rappelle ainsi que « *le plus souvent [,] en France [...], on ne tient point le verre à table* » (l. 7-8). « *C'est [donc] principalement pour les François que [...] j'ay escript ce petit livre* » (l. 8-9) affirme-t-il dans la foulée, montrant ainsi que son ouvrage vise avant tout à combler un manque. Bien se tenir à table fait alors déjà partie des rituels et des préceptes qu'il convient de bien maîtriser. D'abord, on ne mange pas debout : l'enfant doit être « *assis* » (l. 1). Pour ce faire, on utilise une « *chaire ou escabelle* » (l. 14), c'est-à-dire une chaise ou un meuble surélevé. Peut-on s'asseoir n'importe où ? Il n'est précisé nulle part dans les extraits que nous avons à expliquer si les convives doivent être placés en fonction de leur prestige social alors que l'on sait qu'il existe des règles de préséance, au moins depuis l'époque médiévale.

En écrivant « *s'il ha une serviette devant luy sur son assiette* » (l. 1), Calviac montre que l'usage de la serviette ne semble pas encore assuré. Cependant, l'enfant qui veut prêter son couteau à un adulte doit « *l'avoir [préalablement] nettoyé à sa serviette* » (l. 39-40). Celle-ci semble remplacer ici la nappe qui avait pour fonction de permettre aux individus soit d'essuyer leurs couverts, soit leurs mains. Plus largement, le nombre d'ustensiles de table reste encore relativement limité et sobre : le texte fait bien sûr référence à une « *assiette* » (l. 1, 21, 22) ; il fait mention d'un « *cousteau* » (l. 2-3, 39) et évoque aussi un « *trancoir* » (l. 22), c'est-à-dire de grandes tranches de pain devant servir à réceptionner la nourriture. Ce pain est placé du « *costé gauche* » (l. 2) alors que « *le cousteau* » et « *le verre* » (l. 2-3) – ce dernier évoqué aussi aux lignes 5 et 7 – ont leur place « *costé droit* » (l. 3). Les couteaux ne sont pas attachés cependant à une place particulière : « *toute une table de personnes se serviront de deux ou trois cousteaux, sans faire de difficultés de le demander, ou prendre, ou le bailler s'ilz l'ont* » (l. 37-38) souligne Calviac. Dans cet inventaire font défaut les « *cuillères* » (l. 32) et les « *fourchettes* » (l. 33). Pourtant, elles existent : « *les François [font usage] de l'un[e] et de l'autre, selon que bon leur semble et qu'ilz en ont la commodité* » (l. 33-34).

Par ailleurs, en stipulant que « *les Allemans usent de culières en mangeant leur potage et toutes les choses liquides, et les italiens de fourchettes* » (l. 32 et 33), Calviac précise ainsi que chaque ustensile répond à une fonction bien précise. Ainsi, la fourchette sert ordinairement à prendre notamment la nourriture qui se trouve dans le plat présenté à l'ensemble des convives, puisque généralement il est encore d'usage de se servir de ses doigts. D'ailleurs, à titre de comparaison, Norbert Elias, dans son œuvre *La civilisation des mœurs*, notait justement que « la phase médiévale, dont l'apogée se situe à l'époque de la chevalerie féodale, est caractérisée par l'habitude de manger avec les mains. » En outre, d'après Calviac, « *les Italiens se plaisent aucunement à avoir chacun son cousteau. Les Allemans ont cela en singulière recommandation, et tellement qu'on leur fait grand desplaisir de le prendre devant eux ou de leur demander.* » (l. 35 à 37) Cette distinction des mœurs entre Allemands ou Italiens semble montrer, par conséquent, que les couverts sont désormais de plus en plus destinés à un usage individuel. De fait, la coutume évolue et tend à particulariser l'utilisation des couverts pour des raisons d'hygiène principalement. Il est même nécessaire de « *les nettoyer à l'aide d'une serviette* » (l. 39) Il n'est plus tolérable de reprendre un ustensile déjà souillé.

Se mettent alors progressivement en place des principes ou usages qui visent à définir ce qui sied ou non à la bienséance, à respecter autrui et à développer un sentiment d'empathie et d'attention porté à son voisin ou à son hôte, qu'il soit un supérieur, un égal ou un inférieur à sa position sociale. Les manières deviennent plus raffinées. D'abord, l'enfant ne doit ni gêner ou « *offenser* » quiconque (l. 4), et « *empescher par ce moyen quelqu'un d'atteindre le plat ou d'avoir ses commoditez* » (l. 6) puisque le plat ne semble pas circuler parmi les convives. Calviac montre ainsi qu'un minimum d'égard envers ses hôtes s'impose puisque « *ceste contenance n'est pas moins deshonneste que odieuse aux assistants* » (l.16). Autrement dit, « *l'honnesteté* » correspond à des règles de courtoisie qui ont pour objet de manifester une certaine considération envers une personne. Aussi, les honnêtes gens sont issus généralement des classes sociales supérieures. De surcroît, l'homme est amené à vivre en collectivité et doit par conséquent se comporter de manière civilisée, conformément aux règles en vigueur. C'est pourquoi, l'enfant doit adopter une posture particulière à table : il ne doit point trop gesticuler, « *ou verser en sa chaire ou escabelle* » (l. 14) et il ne faut point « *qu'il bransle les jambes ou les remue* » (l. 14-15). De plus, se tenir droit et agir avec modération font partie des modalités à adopter, comme le formule Calviac en affirmant : « *l'enfant tiendra son corps droit avec une juste et honneste mesure* » (l. 10), et ce avec le souci de plaire et d'appliquer les instructions établies par les adultes. Le regard de l'enfant ne doit pas demeurer trop insistant ou trop distrait ou déranger les convives assis à ses côtés, « *comme s'il regardoit au souliveau de sa chambre* » (l.11), *a priori* donc le plafond (la solive désigne une poutre). La maîtrise du corps semble donc, selon les propos de Calviac, impérieuse. Ces principes sont plagiés, à ce titre, du *Traité de Civilité Puérile* d'Erasmus pour lequel « il est impoli de tourner les yeux tout autour de soi pour observer chacun ce qu'[on] mange ; il ne convient pas davantage de fixer obstinément un des convives ou de regarder son voisin du coin de l'œil ; il est tout à fait à indélicat de tourner la tête en arrière par-dessus l'épaule pour voir ce qui se passe à une autre table. »

En outre, des différenciations d'ordre hiérarchique s'établissent entre individus. L'adulte devient, pour l'enfant, un référent qu'il convient de révéler et à qui il se doit d'obéir en tâchant de reproduire au mieux ses gestes. C'est pourquoi, « *s'il advient que quelqu'un demande son cousteau à l'enfant, il luy doit bailler* »

(l.39). Dès lors, les parents ou précepteurs jouent un rôle prépondérant dans la transmission des préceptes humanistes et des principes de savoir-vivre. D'après Calviac, l'enfant ne doit pas, par exemple, « *avancer le plat jusqu'à choisir les plus frians morceaux* », et donc sélectionner les meilleurs parts du festin, mais « *il doit [les] laisser à plus grans que [lui]* » (l. 24-25). S'ajoute alors, en sus, comme le précise Calviac, l'obligation de laisser les adultes se servir en priorité. En bref, à mesure que l'influence humaniste s'accroît, il devient important également de porter un regard différent sur les âges, avec le besoin de dissocier distinctement les différentes étapes de l'évolution d'un individu au cours de sa vie et d'adapter en conséquence les conduites à tenir des enfants envers les adultes et réciproquement.

Dès lors, on peut comprendre également que, dans une époque où la fourchette n'est point encore généralisée et utilisée de manière récurrente, « *l'honnesteté* » ait prise une importance capitale. C'est pourquoi cette dernière définit aussi bien les règles de politesse les plus élémentaires quant à la tenue à table que l'ensemble des comportements décents face à la nourriture : du découpage de la viande à la dégustation des sauces.

Dans un premier temps, l'enfant doit se servir de manière mesurée, « *honnestement* » (l. 18), et surtout il ne doit point faire « *comme un tas de gourmans* » (l. 19) comme le décrit Calviac. Au XVI^{ème} siècle, « *l'honnesteté* » constitue le thème central de tous les manuels de civilité. Ce terme d'ailleurs s'appuie sur des principes moraux et cléricaux. Ainsi « *l'honnesteté* » est issue du latin médiéval *honestas*, qui correspond à une disposition convenable du corps, des mains et du vêtement. Par conséquent, la maîtrise du corps reste une attitude particulièrement essentielle et valorisée au cours des repas ou autres rites, durant la Renaissance. A titre de comparaison, l'expression de Calviac, « *il ne faut point qu'il face comme un tas de gourmans* » en ligne 19, rejoint notamment les préceptes d'Erasmus dans son *Traité de Civilité Puérile* quand il écrit : « Il y a des gens, qui à peine assis, portent la main aux plats. C'est ressembler aux loups et à ces gloutons qui tirent la viande de la marmite et la dévorent avant qu'on ait, comme le dit le proverbe, fait des libations aux dieux. » En ce sens, il est indécent de faire preuve de gourmandise ou de démesure. Un « *gourman* » (l.19) est un individu qui mange avec avidité et aime les bons morceaux. Ce mot fait ainsi allusion au goinfre, à celui notamment qui dévore de manière excessive, qui est de plus dépourvu de savoir-

vivre. La gourmandise est d'ailleurs l'un des sept péchés capitaux de l'Eglise catholique. Autrement dit, l'enfant doit en ce sens, faire preuve de modération en toutes circonstances, et ne pas se conformer à la conduite de ces gloutons « *qui tiennent toujours trois morceaux au lieu d'un, l'un à la bouche, l'autre à la main, et le troisième des yeux dans le plat ou l'assiette* » (l. 19 et 20).

La propreté fait aussi partie des principes fondamentaux inculqués aux enfants. Ainsi, selon Calviac, l'enfant ne pourra pas par exemple « *gadrouilier son pain dedans le plat* » (l. 28) («*gadrouilier* » signifiant patauger) ou tremper les morceaux « *auxquelz il aura une fois mordu* » (l. 30). Aussi, se laver les mains dans une eau aromatisée avant chaque repas fait partie des rituels communs. On peut donc constater que ces réflexes ont pour objectif de s'opposer aux manières de l'époque médiévale considérées comme barbares et triviales (d'où le terme « *rustique* » (l. 29) utilisé par Calviac). Ces gestes ne sont toutefois pas automatiques et systématiques mais sont plutôt le résultat d'une lente évolution vers ce que Calviac appelle la civilité. Ses remarques montrent simplement que les hommes parviennent peu à peu à s'apercevoir collectivement que certains faits relèvent de la décence ou de l'indécence, de l'autorisé comme de l'interdit, voire du tabou et sont susceptibles de provoquer de la gêne. C'est pourquoi, Calviac affirme que « *en mangeant, [...] l'enfant ne doit point estre trop honteux à prendre honnestement ce qu'il luy faut* » (l. 18). Le terme honteux sous-entend effectivement une sensation de mépris inavouable que les convives pourraient interpréter ou ressentir comme étant scandaleuse voire infâmante ou non-conforme aux principes de politesse.

Raison pour laquelle, Calviac décrit très précisément les gestes à adopter face aux viandes et aux sauces. D'abord, l'enfant doit « *prendre honnestement ce qu'[il] luy faut* » (l.19), et seulement le premier morceau de viande, qui se trouve à disposition, puisque Calviac ajoute : « *il doit prendre le premier qui luy viendra en main de son tranchoir* » (l. 21-22). Dès lors, il pourra se resservir à la condition d'avoir terminé de manger ce qui lui est présenté sur son tranchoir, et si seulement ceci lui soit permis et si les usages l'y autorisent. Ainsi Calviac écrit « *Et après que ce qui est sur on assiette sera finy, ou quand il voudra prendre au plat, si cela lu est permis et en usage* » (l.22-23). De surcroît, un enfant devait maîtriser la découpe de la viande et apprendre à couper de petits morceaux d'autant plus qu'à cette époque, les gibiers et les volailles étaient les viandes les plus utilisées. Selon un précepte du XVIème siècle, tiré du livre de Michel Dortel Claudot *Le genre de vie extérieur de la*

Compagnie de Jésus, « Il est nécessaire tant pour l'honnesteté que pour la santé, que les enfants fassent de petits morceaux et mâchent bien leur viande avant de l'avaler. » Par ailleurs, l'attention portée au choix des morceaux relève de plus en plus d'une conduite aristocratique ou de l'élite. Autrement dit, seules les classes sociales supérieures pouvaient, semble-t-il, se resservir si tel était leur désir.

Dans les cuisines aristocratiques, les cuisiniers attachaient une haute importance à la préservation de la saveur des mets. Autrement dit, les viandes sont préparées séparément des sauces très épicées. De plus, la dégustation de celles-ci obéit également à des gestes distincts. En premier lieu, « *l'enfant y pourra tremper sa chair après les autres.* » (l. 26) stipule Calviac. Il poursuit, par ailleurs, en disant : « *Que si les autres y trempent leur pain, il pourra aussi tremper honnestement et sans tourner de l'autre côté après qu'il l'aura trempé de l'un, ni le gadrouillier dedans le plat.* » (l. 28) Il est donc également question de mesure et d'élégance dans les attitudes puisqu'apparemment l'enfant « *n'y doit point tremper de grandes pièces ou morceaux de pain à la rustique.* » (l.28) Le terme rustique exprimant un mépris envers les postures plutôt bestiales qui relèveraient soit de la paysannerie ou rappelleraient les allures brutales moyenâgeuses considérées comme barbares. De plus, le pain n'est pas rompu, mais coupé et l'on se sert d'un « *tranchoir* » (l. 22) voire d'une « *assiette* » (l. 21) pour le déposer. Les tranchoirs (grandes tranches de pain) permettent surtout d'absorber les jus. Ils ne sont jamais mangés mais distribués aux pauvres. Les sauces, quant à elles, sont servies dans des écuelles qui sont généralement partagées par deux personnes.

Ainsi, le manuel de civilité rédigé par Claude Hours Calviac décrit avec précision et minutie tout un ensemble d'agissements soigneusement codifiés. Ceux-ci s'appuient sur les fondements du courant humaniste et reflètent à la fois les us et coutumes d'un pays et/ou de la classe sociale dominante. En outre, ils constituent par la même occasion un véritable objet de socialisation des populations, destiné en premier lieu aux enfants issus des élites mais aussi et surtout à ceux des autres ordres pour devenir un véritable modèle.

Du Moyen-âge à la Renaissance, les codes de courtoisie évoluent. La Renaissance s'inspire de l'humanisme qui place l'individu au cœur de la société avec ce besoin indéfectible de rendre les individus plus policés, cultivés, lettrés et capables

de vivre en collectivité. L'éducation des enfants occupent dès lors une place de choix puisque selon les humanistes, « les enfants ne représentent plus seulement le sentiment d'une immortalité concrète, terrestre, mais la responsabilité envers l'avenir des hommes et envers la société. » Se tenir correctement à table comme l'exige Calviac, manger « *avec une juste et honneste mesure* » (l.10), ne pas se comporter « *comme le font les pensifz* » (l.12), ou « *comme un tas de gourmans* » (l.19) font donc partie des principes humanistes enseignés. En guise de comparaison, Erasme écrivait « Tiens-toi le corps droit dans un équilibre stable. Si c'est le fait d'un gourmand de fouiller par tout le plat, il est aussi peu convenable de le tourner pour choisir les bons morceaux. » Modestie, mesure, civilité, sens du partage et ascèse sont des termes chargés de connotations religieuses, lesquels se fondent d'ailleurs sur les principes moraux véhiculés par les clercs de l'époque.

Aussi, ces préceptes ont favorisé le développement de normes voire de comportements collectifs standardisés d'où l'utilisation de l'expression « *La civile honnesteté* » par Claude Calviac dans le titre de son manuel. L'adjectif « *Civile* » implique en effet la notion de civilisation. La civilisation désigne notamment l'ensemble des caractères communs aux vastes sociétés considérées comme avancées. Il s'agit donc de créer peu à peu une culture et des valeurs sociales reconnues par tous d'où l'intérêt pour l'enfant, de « *cognoistre les circonstances du lieu où il sera* » (l. 7) Aussi au XIV^{ème} siècle, l'étiquette des Ducs de Bourgogne définit la politesse comme « un ensemble de comportements sociaux entre individus visant à exprimer la reconnaissance d'autrui, de son droit à être différent, et à être traité en tant que personne ayant des sentiments. » Par conséquent, la sensibilité va de pair avec l'évolution des mœurs sociales. Ce qui signifie également que la civilité, la politesse se modifie au fil des époques et n'est donc pas figée dans le temps. Aussi ce processus de civilisation ne concerne dans un premier temps que la noblesse aristocratique pour se répandre ensuite dans toutes les couches sociétales. Ainsi, les manières de table deviennent avec le temps un véritable art de vivre, d'où l'expression reprise par Calviac : « *si cela luy est permis et en usage* » (ligne 23)

De fait, les manuels de civilité sont d'abord destinés aux enfants des élites. D'ailleurs, Calviac, pour distinguer la noblesse des autres couches sociales, se sert du terme « *rustique* » (l. 29) En outre, à l'époque de la Renaissance, le livre étant rare, seules les personnes lettrées et capables de savoir lire avaient la possibilité de se procurer ces manuels. C'est donc par l'intermédiaire de la noblesse et surtout de sa

prise de conscience de sa propre sensibilité qu'elle réussit à propager dans les couches sociales inférieures ses principes et surtout sa marque de fabrique qui lui permettront de se distinguer clairement de la populace. Ce sont justement les cours féodales qui ont introduit les ustensiles de la table comme les fourchettes ou la cuillère en dehors des couteaux. Ces usages n'ont pas forcément été adoptés sans résistance. Pourtant, ils se généralisent peu à peu jusqu'à être complètement intégrés dans les mœurs. Il en est de même pour ce qui relève de la décence ou de l'indécence, de ce qui est toléré ou interdit. La civilité encouragera par conséquent les distinctions sociales entre individus : l'homme courtois devient le parfait courtisan, un modèle à respecter ou à reproduire.

Aussi, les mœurs varient d'un pays à un autre. En ce sens, Calviac écrit : « *Le plus souvent en France, on ne tient point le verre à table* » (l. 7) pour ajouter ensuite : « *Davantage les Allemands usent de cuillères en mangeant leur potage [...] et les Italiens de fourchettes* » (l. 32) Pourtant certains usages similaires sont malgré tout appliqués dans les pays concernés. Les Italiens utilisent la fourchette comme en France, tout comme les Français et les Allemands se servent également de cuillères. Les dissonances résident davantage dans leur utilisation. Ces dissemblances permettront ainsi à chaque pays de se différencier justement au travers d'une culture personnalisée tout en se reconnaissant dans le même temps des valeurs bâties autour d'un patrimoine occidental commun. D'autant plus que les manuels de civilité se sont développés un peu partout en Europe puisqu'en dehors de celui de Claude Calviac et d'Érasme, ont été diffusés pour exemple *Le Livre du Courtisan*³ de Baldassar Castiglione ou encore celui de Guillaume Budé intitulé *De studio litterarum recte et commode instituendo*.

³ BALDASSAR CASTIGLIONE, *Le Livre du Courtisan*, GF Flammarion 1991

Le manuel de civilité rédigé par Claude Calviac présente finalement un intérêt très manifeste sur le plan historique, puisqu'il permet à l'historien de prendre connaissance de l'ensemble des usages et des mœurs valorisés et promus au milieu du XVIème siècle. De là se dégagent clairement les valeurs sociales véhiculées, dans le même temps, par la classe dominante. De plus, à travers ce texte, la notion de civilité apparaît comme étant un concept souple, évolutif et qui varie selon les différentes populations européennes. Ces manuels vont d'ailleurs aboutir par la suite aux étiquettes de cour.

En effet, la Cour devient à mesure à la fois un objet politique mais également un objet de prestige à travers lequel le monarque peut se comparer à ses pairs européens. Cette codification des usages, d'une précision remarquable, transforme ainsi la société d'Ancien Régime en une société de spectacle, dont les courtisans sont les principaux acteurs, notamment sous le règne de Louis XIV. Le moindre geste et la moindre attitude royale s'inscrivent dans un protocole très strict, régissant l'existence de chaque individu. Ne seront plus, à l'avenir, seulement codifiés les usages de la table puisque la langue suivra le même processus de civilité. En effet, elle constituera à son tour un élément particulièrement vivace en terme de distinctions sociales. Ainsi comme le disait Claude Favre, Seigneur de Vaugelas dans ses *Remarques Sur La Langue Francaise Utiles A Ceux Qui Veulent Bien Parler Et Bien Ecrire* rédigées en 1647 : « le bon usage est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. »

Bibliographie :

- DELUMEAU (J.), *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1984
- BENEVENT Christine, *L'humanisme*, La bibliothèque Gallimard En perspective, 2007
- JOUANNA Arlette, *La France sous la Renaissance*, Perrin, Collection Tempus, 2009
- ELIAS (N.), *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973. En poche : Pocket, Collection Agora, n° 49
- ARIES (Ph.) et DUBY (G.), dir. *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1986. Tome III De la Renaissance aux Lumières
- MONTANDON (A.), dir. *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise-Pascal, 1995.
- ARIES (Ph.), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973
- BECCHI Egle et JULIA Dominique, dir. *Histoire de l'enfance en Occident*, Paris, Seuil, Tome 1 De l'Antiquité au XVIIème siècle.
- ERASME *Traité de Civilité Puérile* Editions Mille et Une Nuits
- BALDASSAR Castiglione, *Le livre du Courtisan*, traduit par Alain PONS, GF Flammarion, 1991